

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Fidelity Funds - European High Yield Fund

un Compartiment de Fidelity Funds

Y-ACC-CHF (hedged) (ISIN: LU1207410397)

Ce Compartiment est géré par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'Investissement

- Le Compartiment cherche à générer un haut niveau de revenus courants et une croissance du capital. Le type de créances dans lequel le Compartiment investira essentiellement sera sujet à un niveau de risque élevé et n'aura pas à atteindre un niveau de notation minimum. La solvabilité de la plupart, et non de la totalité, des titres sera notée par une agence de notation reconnue internationalement.
- Le Compartiment investira au moins 70 % dans des obligations à haut rendement « sub-investment grade » d'émetteurs ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Europe occidentale, centrale et de l'Est (Russie comprise).
- Le Compartiment investira au moins 50 % de son actif net dans des titres qui conservent des caractéristiques durables. Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du SFDR.
- Le Compartiment adhère à la liste d'exclusion applicable à l'échelle de l'entreprise (qui comprend les armes à sous-munitions et les mines antipersonnel). Il exclut également les émetteurs dont les activités ne sont pas conformes aux normes internationales acceptées.
- Cette région comprend des pays considérés comme des marchés émergents.
- Le Compartiment investira moins de 30 % de son actif net total dans des titres hybrides et des CoCos, sachant que moins de 20 % de l'actif net total sera investi dans des CoCos.
- Le Compartiment peut investir dans des obligations émises par des gouvernements, des sociétés et d'autres entités.
- Les valeurs obligataires dans lesquelles le Compartiment investira principalement seront sujettes à un niveau de risque élevé et n'auront pas à atteindre un niveau de notation minimum.
- Le Compartiment peut investir en dehors de ses principaux secteurs de marché, zones géographiques, secteurs d'activité ou catégories d'actifs.
- L'exposition du Compartiment aux Titres fortement dépréciés est limitée à 10 % de ses actifs.
- Le Compartiment peut investir directement dans des actifs ou obtenir une exposition indirecte par le biais d'autres moyens autorisés, y compris des instruments dérivés. Le Compartiment peut utiliser des dérivés pour réduire le risque ou les coûts, pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, ou pour procéder à des investissements, en accord avec son profil de risque.
- Les investissements peuvent être effectués dans des devises autres que la devise de référence du Compartiment. L'exposition de change peut être couverte, notamment par des contrats de change à terme. La devise de référence du Compartiment est la devise utilisée à des fins de reporting et peut être différente de la devise de libellé des investissements.
- La couverture de change vise à fortement réduire le risque de perte causé par des variations de taux défavorables. La couverture de change dite de transparence (« look-through ») permet de couvrir les effets monétaires sous-jacents par rapport à la devise de référence de la Catégorie d'Actions couverte, générant ainsi des rendements de marché sous-jacents. Afin de protéger les rendements contre toutes les positions monétaires actives du Compartiment, ces expositions sont couvertes en référence aux pondérations monétaires d'un indice de comparaison au lieu des différentes monnaies des titres sous-jacents.
- Le Compartiment est géré activement. Lors de la sélection des placements pour le Compartiment et afin de contrôler le risque, le Gérant de Portefeuille se référera à l'indice ICE BofA Q843 Custom Index Hedged to CHF (l'« Indice »). La performance du Compartiment peut être évaluée par rapport à son Indice. Le Gérant de Portefeuille dispose d'une grande latitude par rapport à l'Indice. Bien que le Compartiment détienne des actifs composant l'Indice, il peut également présenter des pondérations différentes de ce dernier et investir dans des émetteurs, secteurs, pays et titres qui n'y sont pas inclus en vue d'exploiter des opportunités d'investissement.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont cumulés dans le prix de l'action.
- Les actions peuvent être achetées et vendues chaque jour ouvré du Compartiment.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement « sans risque ».
- Le profil de risque et de rendement est classé selon le degré de volatilité historique des Valeurs liquidatives de la Catégorie d'Actions. Il est reflété par une échelle numérique où 1 - 2 indique une volatilité historique basse, 3 - 5 une volatilité moyenne et 6 - 7 une volatilité élevée.
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ.
- Le Compartiment peut investir dans des instruments libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Les fluctuations des taux de change peuvent donc affecter la valeur de votre investissement.
- La couverture de change peut être utilisée pour atténuer les effets de ces fluctuations, sans pour autant les éliminer totalement dans la mesure où on pourrait s'y attendre.
- L'utilisation d'instruments dérivés peut donner lieu à un « effet de levier », à savoir un niveau d'exposition qui pourrait soumettre le Compartiment à des gains ou pertes potentiels supérieurs à la normale.
- Il existe un risque que les émetteurs d'obligations puissent ne pas être en mesure de rembourser le montant emprunté ou d'effectuer les paiements d'intérêts. Tandis que nous visons à atténuer ce risque, le Compartiment pourrait être exposé à un risque de perte financière s'il investit dans un instrument émis par une entité qui, par la suite, ne rembourse pas ses emprunts. Des pertes pourraient également être encourues si une entité à laquelle le Compartiment est exposé cesse d'effectuer les paiements d'intérêts sur une période ou indéfiniment. Les cours des obligations ont une relation inverse avec les taux d'intérêt de sorte que lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations est susceptible de baisser. La hausse des taux d'intérêt peut faire baisser la valeur de votre investissement.
- La liquidité désigne le degré de facilité avec lequel un investissement peut être converti en espèces. Dans certaines conditions de marché, les actifs peuvent être plus difficiles à évaluer ou à vendre à un prix souhaité. Cela pourrait nuire à la capacité du Compartiment à honorer les demandes de rachat en temps opportun.

Frais pour ce compartiment (ISIN: LU1207410397)

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée Néant

Frais de sortie Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le compartiment sur une année

Ongoing charges 0.89%

Frais prélevés par le compartiment, dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

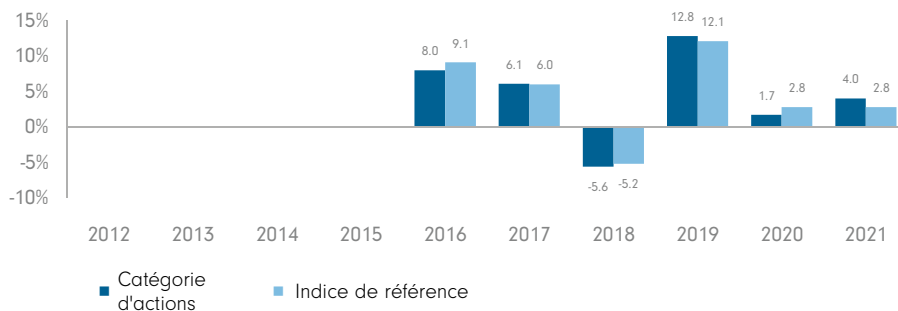
Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, vous pouvez être amené à payer moins. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier / distributeur.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice clos au 30/04/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas:

- les commissions de performance (le cas échéant);
- les frais de transaction, excepté dans le cas des frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment pour l'achat ou la vente de parts à d'autres organismes de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, y compris sur la possibilité d'application du « swing pricing », consultez le Prospectus le plus récent.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Le cas échéant, les performances passées indiquées prennent en compte les frais courants sauf les frais d'entrée/ de sortie.

Le Compartiment a été lancé le 26/06/2000. Cette catégorie d'actions a été lancée le 01/04/2015.

Les performances passées ont été calculées en CHF.

À titre de comparaison, la performance de l'Indice de référence est également indiquée dans le graphique.

Le cas échéant, les événements de la vie du Compartiment qui peuvent affecter l'historique de performance sont mis en évidence par un « * » dans le tableau. Ces événements peuvent comprendre des modifications de l'objectif du Compartiment et des informations détaillées concernant ces événements figurent sur notre site Web ou peuvent être demandées auprès de votre représentant désigné ou de votre contact habituel chez Fidelity. Le cas échéant, la section Objectifs et Politique d'investissement se référera à une référence. Des informations sur les références antérieures figurent dans le rapport et les comptes annuels.

Informations pratiques

- Le dépositaire est Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Pour plus d'informations, veuillez vous référer au Prospectus et rapports périodiques les plus récents qui sont disponibles en anglais et autres langues principales gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., des distributeurs ou en ligne à tout moment.
- Une synthèse détaillée de la Politique de rémunération est disponible sur <https://www.fil.com>. Une version papier en anglais peut être obtenue gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.
- Les valeurs liquidatives par action sont disponibles auprès du siège social de Fidelity Funds (l'« OPCVM »). Elles sont également publiées sur le site internet www.fidelityinternational.com où d'autres informations sont disponibles.
- La législation fiscale au Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à un conseiller fiscal pour plus de détails.
- La responsabilité de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.
- Le présent document décrit un Compartiment et une catégorie d'actions de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'OPCVM dans son ensemble.
- Les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment de l'OPCVM sont légalement ségrégués ; de ce fait, les éléments d'actif du Compartiment ne seront pas utilisés pour régler le passif d'autres Compartiments.
- D'autres catégories d'actions sont disponibles pour cet OPCVM. Des informations détaillées figurent dans le Prospectus.
- Vous pouvez échanger cette catégorie d'actions contre le même type ou éventuellement contre d'autres types de catégories d'actions de ce même ou d'un autre Compartiment. Dans certains cas, la totalité des frais d'entrée seront applicables. Des informations détaillées sur les règles d'échange figurent dans le Prospectus.

Pays dans lequel ce Compartiment est agréé : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Pays dans lequel FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréée : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/07/2022.